



2018 DDCT 135 Subventions (77.000 euros) à 14 structures porteuses de projets économiques locaux (PEL) dans les quartiers Politique de la Ville

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le volet « emploi et développement économique » du Contrat de Ville 2015-2020 prend appui sur la politique en faveur du développement économique local et de l'innovation, qui est déployée par la collectivité parisienne en direction des quartiers populaires. Le programme « projets économiques locaux », complémentaire avec l'appel à projets « Politique de la ville », des actions de la Direction de l'attractivité et de l'emploi, et l'investissement territorial Intégré (ITI), contribue à cette politique.

Les projets soutenus dans le cadre de ce programme relèvent le plus souvent, mais pas exclusivement, de l'Économie sociale et solidaire. Leur intérêt et valeur ajoutée sont appréciés à travers plusieurs critères qui peuvent se combiner : le soutien à la création d'activités et d'emplois, l'inscription dans des filières économiques porteuses, l'impact local, la diversification de l'offre d'insertion, les démarches de coopération, de mutualisation et d'essaimage, la consolidation des modèles économiques, la valorisation et la prise en compte des ressources et compétences présentes dans les quartiers populaires.

Entre 2015 et 2017, sur les 30 porteurs de projets qui ont présenté 45 projets financés dans ce cadre, 25% sont identifiés dans l'Arc de l'innovation et 25% ont été lauréats des Trophées de l'ESS (il s'agit de structures distinctes). 70% des publics bénéficiaires de ces 45 projets étaient des jeunes.

Le programme « Projets économiques locaux » permet ainsi de soutenir financièrement et techniquement des projets qui mobilisent également des cofinancements d'autres directions de la Ville, de la Région, de l'Etat ainsi que des crédits européens.

Dans le cadre de ce programme, il vous est proposé pour 2018 d'attribuer des subventions pour les 14 projets (dont 2 Multi-sites) présentés ci-dessous et visant un ou plusieurs des objectifs suivants :

- soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'activités et de services, notamment dans le champ de l'ESS ;
- développement des compétences et parcours professionnalisant pour les jeunes dans des filières attractives, dont le numérique et l'économie circulaire ;
- expérimentation et innovation dans l'accompagnement et l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi.

Ces subventions ont fait l'objet d'un dialogue avec les Mairies d'arrondissement concernées ainsi qu'avec la Direction de l'attractivité et de l'emploi.

1. Le GRDR (Migration, Citoyenneté, Développement) pour son action « accompagnement personnalisé des projets économiques portés par les migrants et leur organisation ».

Le GRDR propose un accompagnement renforcé à des migrants installés à Paris et résidant en quartiers populaires dans le développement de leur projet économique. GRDR s'appuie sur des structures locales d'accompagnement de migrants (les associations Benkadi, Maroc Tanger, Fede Coumba, Femmes de Dramane, UAGF, etc) pour identifier et mobiliser des porteurs de projet.

Ces derniers sont ensuite intégrés à des clubs d'entrepreneurs animés par le GRDR (ex : Club Cosmétique, Club Entreprendre au Féminin) au sein de la Cité des Métiers de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Les porteurs de projets entrepreneuriaux résidant ou souhaitant développer leur activité dans les quartiers populaires du 19ème arrondissement de Paris bénéficieront par la suite d'un accompagnement renforcé dans la définition de leur stratégie commerciale, le test de marché, la mise en situation, l'ancrage local du projet dans le quartier. GRDR impliquera également les acteurs locaux et les organisations locales de migrants dans le cadre de concertation (ESS, développement économique local). Ces concertations permettront d'identifier les besoins du territoire et y apporter une réponse adaptée à travers l'accompagnement des projets économiques locaux. Les porteurs de projets économiques locaux sont mis en relation de manière très concrète avec les acteurs locaux du territoire. En fonction des besoins de l'entrepreneur, celui-ci peut être orienté vers d'autres structures d'accompagnement à la création d'entreprises (ex : Projet 19, Les Canaux) à l'issue de l'accompagnement proposé par GRDR dans le cadre de ce projet.

Au regard de ces éléments, le projet répond à des objectifs de développement économique local. Il convient de préciser que ce projet se distingue du Cité Lab porté par Singa dont la mission concerne spécifiquement les publics primo arrivants et réfugiés, alors que GRDR travaille avec les porteurs de projets installés en France depuis plus longtemps, et plus spécifiquement les personnes disposants de compétences et de savoirs faire (artisanat, restauration, textile, mécanique, cosmétiques etc.) non valorisés.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5000 € au GRDR.

2. L'association La Cravate Solidaire pour son projet d'« accompagnement individualisé de 100 habitants issus des quartiers Politique de la ville » dans le 13^{ème} arrondissement.

L'association La Cravate Solidaire propose une préparation aux entretiens d'embauche à des personnes en recherche active d'emploi. Elle offre pour cela un accompagnement individualisé qui permet aux personnes de s'exercer lors d'entretiens blancs avec des professionnels des ressources humaines bénévoles de l'association. Afin de renforcer leur confiance en soi et de lutter contre les discriminations liées à l'apparence, des conseillers en image accompagnent également les personnes (hommes et femmes) dans la recherche d'une tenue professionnelle complète, adaptée à l'entretien et au poste visé. Cette tenue leur est offerte par l'association qui organise régulièrement des collectes de vêtements auprès d'entreprises et de particuliers. Un suivi des candidats est également assuré en collaboration avec des partenaires du territoire.

La Cravate Solidaire, implantée dans le sud du 13^{ème} arrondissement, souhaite à nouveau accompagner une centaine d'habitants des quartiers populaires 2018.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10.000 € à l'association La Cravate Solidaire.

3. L'association EXTRAMUROS pour son projet de développement de nouvelles activités et de découverte des métiers dans le domaine du réemploi.

Le projet vise à développer l'emploi dans l'économie circulaire, à travers diverses modalités permettant de le rendre accessible aux jeunes des quartiers populaires :

- mise en réseau des acteurs du réemploi sur le quart Nord Est parisien en ciblant les quartiers populaires ;
- développement de nouvelles activités et de « démonstrateurs » ;
- promotion de la filière et amélioration de sa visibilité dans des quartiers, tant en direction des acteurs que des jeunes ;
- mise en place d'ateliers thématiques « hors les murs » ;
- découverte de nouveaux métiers par les jeunes en les encourageant à s'engager dans des parcours de formation ;
- mise en place de modules d'acquisition de compétences en menuiserie à partir du réemploi.

Le projet, dont la dimension est multi-sites, doit également permettre d'organiser la mobilité des publics jeunes entre les différentes structures du réemploi partie prenante du réseau à l'échelle du Nord Est parisien.

L'association propose d'élaborer des séquences de formation à la carte pour sensibiliser et former les publics des structures partenaires aux métiers du réemploi : clubs de prévention, association du Plan de Lutte Contre l'Illettrisme, Ecole de la 2^{ème} Chance ...

Une programmation de nouvelles activités sera conçue au sein du nouveau local 146 rue de Ménilmontant, en lien avec les associations et les habitants du quartier. Dans le cadre du projet PEL 2018, des formations à l'encadrement autonome des ateliers participatifs Menilibres ont déjà permis de qualifier des habitants.

Compte-tenu de l'intérêt du projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 8 000€ à l'association EXTRA MUROS

4. L'association Florimont, pour le développement de son action « accompagner la stratégie des associations dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements »

L'association Florimont accueille, depuis 2007, au sein de l'espace « Le Château Ouvrier », les activités d'associations du 14^{ème} arrondissement de Paris et développe différents projets solidaires et citoyens.

À partir de 2010, l'association Florimont a mis en place, dans le cadre de la Politique de la ville, un projet « agir pour l'emploi associatif - 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements », visant à développer l'emploi local dans ce secteur, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale. En 2016, elle a étendu ce projet au secteur marchand. En 2018, elle propose un projet global « agir pour l'emploi dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements », dont l'un des 3 axes est le présent projet « investigations pour l'emploi ».

Celui-ci consiste à identifier des secteurs d'activité dans lesquels les employeurs locaux peinent à recruter, à mener des enquêtes de terrain auprès de ces employeurs, et à proposer des pistes d'amélioration pour faciliter les recrutements. Elle a déjà mené une enquête auprès de 57 structures Petite Enfance du 14^e, qui a permis de remonter des informations précieuses pour diagnostiquer les problèmes rencontrés et de proposer un plan d'action recrutement impliquant par exemple les centres de formation d'auxiliaire de puériculture. Elle souhaite poursuivre ce travail dans le secteur de la boulangerie en 2018.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 4 000 € à l'association Florimont.

5. L'association Positive Planet France, pour son projet « la semaine de la création d'activité dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements »

L'association Positive Planet France est spécialisée dans la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projet de création d'entreprise issus des quartiers populaires. En 2018, elle propose d'organiser, en partenariat avec une quinzaine d'acteurs de la création d'entreprise et des acteurs de l'emploi, une semaine de sensibilisations des habitants des quartiers populaires des 13^e et 14^e, en lien étroit avec les équipes de développement local de ces deux territoires.

Chaque jour, ces partenaires animent le kiosque mobile de Positive Planet France dans un quartier Politique de la ville (5 lieux identifiés) : ils informent les habitants porteurs de projet sur les dispositifs et ressources existantes et recueillent leurs besoins. Puis les partenaires se répartissent les profils en fonction des besoins et recontactent chaque personne pour organiser des accompagnements ciblés.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 5 000 € à l'association Positive Planet France.

6. La Société Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) La Cité PHARES, pour son projet de « coopérative éphémère de services pour les jeunes parisiens issus des quartiers prioritaires de la Politique de la ville du 13^{ème} arrondissement »

La SCIC La Cité PHARES, en partenariat avec la Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) Coopaname, Etudes et Chantiers et l'association du 13^{ème} Les Amis de l'ESS'pace, propose d'accompagner un groupe de 12 jeunes de 18-30 ans issus prioritairement des quartiers populaires du 13^{ème}, dans la création d'une coopérative éphémère : durant 3 mois, ils vont être accompagnés pour créer leur propre activité au sein d'une entreprise coopérative qui offrira différents services.

L'objectif est de les former à l'entrepreneuriat collectif, qu'ils découvrent l'économie sociale et solidaire, soient encouragés à s'engager dans des actions citoyennes, se professionnalisent et acquièrent des compétences utiles pour leur projet professionnel.

Cette action innovante a pour ambition de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen des jeunes du territoire dans un contexte de chômage important, d'une forte attractivité de l'(auto)entrepreneuriat, avec toutefois des taux d'échec élevés, d'un manque de connaissance des questions liées à l'économie sociale et solidaire.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 5000 € à la SCIC La Cité PHARES.

7. L'association Activ'Action, pour son projet « Activ'Action, la première communauté d'entraide entre chercheurs d'emploi »

L'association Activ'Action est partie du constat que le chômage engendre des risques psychosociaux (perte de confiance en soi, isolement social, sentiment d'inutilité, perte de motivation...) qui éloignent les chercheurs d'emploi des opportunités professionnelles locales.

Elle anime ainsi, dans les 13^{ème} et 20^{ème} arrondissements, des ateliers de remobilisation vers l'emploi et crée des groupes d'entraide de chercheurs d'emploi. Elle favorise le lien social et la reprise de confiance en soi, tout en permettant aux personnes de développer leurs compétences, savoir-être et savoir-agir. Ces ateliers sont complémentaires à l'accompagnement proposé par les acteurs de l'emploi et de l'insertion sur

le territoire. De plus, les chercheurs d'emploi bénéficiaires des ateliers peuvent, s'ils le souhaitent, être formés pour animer à leur tour d'autres ateliers. En 2018, en plus des ateliers de remobilisation de type « Activ'up » et « Activ'boost » développés depuis un an sur ces arrondissements, l'association propose un parcours « entrepreneurs » destiné à remobiliser des chercheurs d'emploi autour d'une réflexion sur l'entrepreneuriat.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 5000 € à l'association Activ'Action.

9. L'Association des professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or pour son projet « montée en puissance de la coopérative 'La Fabrique de la Goutte d'Or' »

L'association des professionnels de la mode et du design de la Goutte d'Or regroupe les acteurs du Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) Mode et Design de la Goutte d'Or, qui a pour objectif de contribuer à la structuration des filières textile, mode et design par la préservation d'un tissu économique fragile, l'essor de l'attractivité économique du quartier de la Goutte d'Or, la qualification et le développement de l'emploi ainsi que le renforcement des savoir-faire locaux. Ces différents objectifs s'inscrivent dans le cadre du Contrat Ville.

Cette association soutient ainsi la structuration et le développement de la coopérative d'artisans, la « Fabrique de la Goutte d'Or », elle mène des actions de mutualisation favorisant l'activité économique de ses membres et contribue à la mise en place de parcours de formations adaptés aux besoins des professionnels.

Depuis sa création, l'association développe des outils de communication pour valoriser et faire connaître les créations et productions de la Goutte d'Or. En 2017, l'association a été soutenue au titre du présent programme pour la création d'un label permettant aux professionnels de valoriser au mieux les productions du quartier et de développer leurs entreprises dans les meilleures conditions possibles.

Le projet présenté en 2018 vise à renforcer l'accompagnement de la coopérative pour lui permettre un développement optimal à travers :

- une expertise technique et le montage de dossier auprès de chaque coopérateur disposant d'un atelier en vue de réaliser les aménagements et investissements qui s'imposent ;
- le montage des dossiers de l'atelier mutualisé ;
- l'amélioration du circuit de traitement des commandes incluant la mise en place d'un outil numérique interne de gestion des devis et commandes et l'accompagnement des coopérateurs à la prise en main de cet outil.

L'objectif transversal visé par le PTCE est la création d'un écosystème favorable au maintien et au développement de l'emploi dans la filière mode textile design sur le quartier de la Goutte d'Or .

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 10.000 € à l'association des professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or.

10. L'association MILA pour son projet « embellissement du quartier Blémont/Messenger »

Le MILA et ses adhérents (18 boutiques en plus du Pôle de soutien) font du quartier Blémont/Messenger une entité économique qui s'inscrit dans la filière musicale. Implantées pour certaines depuis 20 ans, les entreprises du MILA contribuent à la dynamisation du quartier. Malgré une rénovation des devantures par Paris Habitat en 2015, le constat d'un déficit de signalétique et de communication visuelle autour des activités a été largement partagé.

Aussi le projet présenté au titre des « projets économiques locaux » consiste à améliorer et adapter la signalétique et à requalifier et harmoniser l'esthétique des boutiques et des structures adhérentes du MILA.

Ce projet se déroulera en 2 temps :

- diagnostic local : repérage des boutiques cibles, identification des problématiques et définition des objectifs ;
- étude de faisabilité du projet global par un cabinet d'architectes.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5000 € à l'association MILA.

11. Association Salle Saint -Bruno – Espace de Proximité Emploi (EPE) pour son projet « réseau de proximité pour l'insertion des jeunes de la Goutte d'Or »

Dans le cadre du dispositif « tous mobilisés pour la Goutte d'Or », l'espace de proximité Emploi de la Salle Saint-Bruno propose de mettre en place une action d'insertion socio-professionnelle des jeunes de la Goutte d'Or.

Ce projet vise à :

- renforcer l'accueil et l'accompagnement individualisé des jeunes du quartier ;
- faire connaître l'EPE et développer les démarches « d'aller vers » en organisant des maraudes de l'emploi lors d'animations telles que « Best Summer » ;
- organiser la présence de l'EPE lors des permanences emploi de l'association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ) en amont des chantiers éducatifs ;
- accueillir un sas délocalisé de la Garantie Jeunes avec la Mission Locale de Paris ;
- développer une à deux fois par mois des ateliers collectifs de découverte des métiers, techniques de recherches d'emploi, démarches pour demander l'effacement des sanctions sur le casier judiciaire, accompagnement à la création d'activités.

Compte-tenu de l'intérêt du projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association Salle Saint Bruno

12. L'association Belleville Citoyenne pour le projet « Blank services »

L'association Belleville Citoyenne, située dans le 20^{ème} arrondissement, initie des projets locaux et participatifs avec les jeunes habitants de Belleville depuis 2010. Elle développe depuis plusieurs années des actions de formation professionnalisante dans le domaine des nouvelles technologies pour des jeunes non diplômés.

L'objectif est de créer une agence web sociale et solidaire « Blank services » dans les domaines du conseil à la transition numérique, création d'outils numériques, formation et accompagnement.

Cette action innovante a pour ambition d'embaucher des apprenant.e.s en sortie de formation et de les mobiliser sur la réalisation de projets numériques au service des associations du quartier de Belleville.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 4 000 € à l'association Belleville Citoyenne.

13. L'association Citoyennes Interculturelles Paris 20 pour le projet « promotion de l'économie sociale et solidaire »

L'association Citoyennes Interculturelles Paris 20, a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens pour développer des activités citoyennes, notamment dans le secteur de la restauration interculturelle.

L'association s'appuie sur sa propre expérience d'entrepreneuriat collectif féminin de restauration pour la mettre en partage avec d'autres habitantes du quartier au travers de permanences d'accueil de femmes porteuses de projet (écoute, transmission et orientation), de cafés dédiés à la création d'activité en lien avec des partenaires locaux (Cité Lab Projets- 19...).

L'objectif du projet est de soutenir et de valoriser les initiatives locales d'économie solidaire portées par des habitantes et de promouvoir la place des femmes dans l'économie solidaire. Cette action innovante a pour ambition de permettre des échanges sur la création d'activité entre « pairs » dans la proximité du quartier de Belleville.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 4 000 € à l'association Citoyennes Interculturelles Paris 20.

14. L'association le Garage Numérique pour son projet « libérons les associations »

L'association le Garage Numérique développe au cœur du quartier des Amandiers (20^{ème} arrondissement) de nombreuses actions en direction des jeunes dans le domaine du numérique.

L'objectif du projet est de développer l'usage des logiciels libres dans les associations et de mettre en œuvre une dynamique d'économie sociale et solidaire autour du reconditionnement et de la maintenance informatique.

Cette action innovante vise à constituer une offre de services aux associations (diffusion de matériel reconditionné, installation, mise en réseau et configuration du parc informatique, formation de salariés et des bénévoles aux outils de travail collaboratif et aux logiciels libres).

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 4 000 € à l'association le Garage Numérique.

15. L'association Quartiers du Monde pour son projet « tremplin vers la formation, l'emploi et la création d'activité des femmes du Grand Belleville (20^{ème} arrondissement) »

L'association Quartiers du Monde a pour objet la participation des habitantes à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'association constate des freins dans le domaine du numérique pour de nombreuses femmes en parcours d'emploi et de création d'activité.

L'objectif du projet vise à faciliter l'accès des femmes à la formation professionnelle, l'emploi et la création d'activité économique par l'appropriation des outils numériques et multimédia (autonomisation face à leur recherche d'emploi, maîtrise des outils de communication numérique ou multimédia tels que la radio ou le support audiovisuel). Cette action innovante se décline avec les partenaires du quartier en

ateliers de découverte des outils numériques, des ateliers multimédias et éducation aux médias et la réalisation d'un blog autour du thème de l'autonomisation économique des femmes.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 3 000 € à l'association Quartiers du Monde.

En raison de l'utilité de ces actions, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer ces subventions d'un montant total de 77.000 euros pour ces projets économiques locaux.

La Maire de Paris